

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

## SEANCE DU MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze septembre à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Fêtes Communale, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe RETIF.

**Présents** : Mesdames et Messieurs RETIF Jean-Philippe (*pouvoir de A. BOUSSELIN*) - BOIREAU Christophe - SAINT-JEAN Stéphanie - BRECHAULT Christian – HERVE Véronique - ABGRALL Mélanie - CUREAU Sabrina – MOURIN Stéphanie - MASSON Nicolas - DINAND Christophe - GUILLAUT Pascal - LEBEAUPIN Christophe - OUVRARD Julie - YVON Danielle -.

**Excusés** : MM. BOUSSELIN Antoine (*pouvoir à JP RETIF*).

**Absent** : /

**Secrétaire de séance** : MM. BOIREAU Christophe.

- PV du dernier conseil municipal adopté à l'unanimité.

### ❶ **POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE 2022**

C. BOIREAU fait le point sur la rentrée scolaire 2022. L'école de Blou compte 3 classes avec l'arrivée d'une nouvelle enseignante Madame Pauline SYLVESTRE qui réside près de Nantes.

### ❷ **SIEML : AUDIT ENERGETIQUE**

Suite aux audits des bâtiments communaux effectués par le SIEML, C. BOIREAU fait un résumé des principales recommandations du Syndicat en matière énergétique. Différents travaux vont être effectués et des systèmes de régulations vont être installés afin de maîtriser et surtout diminuer la facture énergétique de la commune. Le SIEML subventionne à 75% la partie régulation. Des devis vont être demandés pour les menuiseries de la Mairie.

### ❸ **STADE**

M. le Maire relance le sujet de l'éclairage du stade suite à la facture des frais d'étude qui se monte à 7000 € même si les travaux ne sont pas réalisés. Le conseil municipal souhaiterait avoir des informations complémentaires avant de prendre une décision définitive lors de la prochaine réunion d'octobre.

### ❹ **CONTRAT ASSURANCE GROUPE**

M. le Maire informe le Conseil que le contrat d'assurance groupe "risque statutaire" souscrit par le centre de gestion auprès des compagnies d'assurance COLLECTEan/YVELIN arrive à échéance le 31 décembre conséquence de la résiliation du contrat par les assureurs en raison d'un résultat déficitaire des comptes du contrat. Les collectivités adhérentes se retrouvent donc sans contrat. Le centre de gestion va donc engager une nouvelle consultation. La commune doit demander son rattachement au nouvel appel d'offre qui va être lancé. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'adhérer à l'appel d'offre.

### ❺ **VENTE DE TERRAIN**

Christophe DINAND a quitté la salle lors de cette décision et n'a pas pris part au vote.

La SCEA de Champ Morin représentée par Christophe DINAND souhaite acquérir une partie du fossé communal situé à Champ Morin parcelle ZO n°29 de 1060m2 afin de buser et d'installer des serres. Il y aura également des replantations de haies protégées. Le prix de vente est fixé à l'euro symbolique. Le conseil donne son accord à l'unanimité (14 pour).

### ❻ **ILLUMINATIONS DE NOEL**

M. le Maire demande au conseil de réfléchir au sujet des illuminations de Noël suite au cout de l'électricité qui va grimper. La décision sera prise lors de la prochaine réunion.

### ❼ **COUPE DE BOIS**

M. le Maire informe le Conseil qu'il a fait établir un nouveau devis pour les coupes de bois sur 3 parcelles de la Commune. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne son accord sur cette nouvelle offre et délègue le Maire pour se charger de ce dossier.

### ⑧ **ADRESSAGE**

Suite aux demandes de devis, la Commune fait le choix de la société Aximum pour la fourniture des panneaux de rue et des numéros du nouvel adressage communal. Les panneaux seront de couleur ivoire.

### ⑨ **PEINTURE ROUTIERE**

Des travaux de peinture routière vont être effectués sur la commune avec des marquages au sol pour les cars scolaires.

### **10 QUESTIONS DIVERSES**

- Journées du patrimoine : la commune ouvrira les portes de l'église pour les journées du patrimoine du 17 et 18 septembre 2022. L'employé communal s'est proposé d'ouvrir et fermer les portes de l'église lors des 2 journées.
- Repas des anciens : le conseil va relancer le repas des plus de 70 ans de la commune. Il reste à trouver la date. Elle sera choisie suivant la disponibilité de la salle des fêtes.
- Local technique : des travaux de mises aux normes vont être réalisés au local technique à la Gare. Une étude sera faire pour l'assainissement non collectif.
- Invitation : Anne Laure BLIN propose de visiter la centrale de Chinon le vendredi 14 octobre de 13h30 à 17h.
- Sénateur ; le sénateur Emmanuel CAPUS sera présent à la mairie de Blou le vendredi 14 octobre à 9h30
- Fête au village : Christophe BOIREAU fait le bilan de la fête au village organisé par le comité des fêtes qui a connu un franc succès et qui est positif. Pour rappel une subvention de 600 € a été voté pour le Comité des Fêtes.
- Horaires réunion conseil municipal : à partir de novembre la réunion de conseil débutera à 19h30 au lieu de 20h.
- Commissions : deux réunions de commissions sont programmées (29 septembre à 19h30 pour Christian et mardi 4 octobre à 18h30 pour Stéphanie).
- Echo de Blou : il serait souhaitable qu'il soit distribué en décembre.
- Radar : il va être déplacé et installé près de l'église et les données vont être exploitées.
- Téléthon : le conseil décide de ne pas faire de manifestation pour le Téléthon cette année.
- Conseil Municipal des Jeunes : un budget de 300 € est alloué au CMJ afin de concrétiser leur projet. Le premier projet consistera à l'installation d'une boîte à livres. Il va leur être également proposé d'assister au début d'une réunion de conseil municipal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.